

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2012 B 08796
Numéro SIREN : 751 095 712
Nom ou dénomination : AFFLELOU

Ce dépôt a été enregistré le 12/03/2021 sous le numéro de dépôt 34570

AFFLELOU

Société par actions simplifiée au capital de 231.481.560,85 euros

Siège social : 11, rue d'Argenson – 75008 Paris

751 095 712 RCS Paris

EXTRAIT DES RESOLUTIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES ASSOCIES

EN DATE DU 21 DÉCEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt et un décembre, à 17 heures,

Les associés de la société Afflelou, société par actions simplifiée, dont le siège est sis 11, rue d'Argenson à Paris (75008) et dont le numéro unique d'identification est 751 095 712 RCS Paris (la "**Société**") se sont réunis en assemblée générale par voie de visioconférence conformément à l'article 14.4.2 des Statuts en Vigueur (l'"**Assemblée**") sur convocation du président du conseil d'administration de la Société à la demande de Lion / Seneca Lux 2 SA (B 169596 RCS Luxembourg), associée de la Société détenant le plus grand nombre d'actions (l'"**Associé Majoritaire**"), conformément aux dispositions de l'article 14.2.1 des Statuts en Vigueur.

La feuille de présence sera émargée par voie électronique à l'issue de l'Assemblée par tous les associés présents ou représentés par visioconférence.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Amaury Leyre conformément aux dispositions de l'article 14.4.3 des Statuts en Vigueur (le "**Président de Séance**").

Lion / Seneca Lux 2 SA, associée détenant le plus grand nombre d'actions de la Société est désigné scrutateur (le "**Scrutateur**").

(...)

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président de Séance, permet de constater que les associés présents ou représentés réunissent la totalité des actions de la Société.

Réunissant les conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts en Vigueur, l'Assemblée peut valablement délibérer et est déclarée régulièrement constituée.

(...)

Le Président de Séance déclare que tous les documents et renseignements prévus par la réglementation applicable et par les Statuts en Vigueur, ont été régulièrement communiqués ou tenus à la disposition des associés dans les délais et conditions requis. L'Assemblée lui donne acte de ces déclarations.

(...)

PREMIERE RESOLUTION

Réorganisation du management de la Société, et en particulier des fonctions de (i) président de la Société et (ii) membre du conseil d'administration

Concernant la révocation de Monsieur Didier Pascual de ses fonctions de président et de membre du conseil d'administration de la Société

L'Assemblée, après avoir entendu les observations de Monsieur Didier Pascual présentées à titre liminaire aux résolutions de l'Assemblée,

remercie Monsieur Didier Pascual pour le travail accompli au cours de son mandat, et statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les Statuts en Vigueur, conformément à l'article 11.5 des Statuts en Vigueur,

décide, en conséquence de la réorganisation envisagée, de révoquer Monsieur Didier Pascual de ses fonctions de (i) président de la Société et (ii) membre du conseil d'administration avec effet à l'issue des présentes.

(...)

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée, à l'unanimité des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

Nomination de Royale Advisory Limited en tant que nouveau président de la Société

L'Assemblée, en conséquence de l'adoption de la résolution précédente,

connaissance prise des statuts de la Société,

décide de nommer, en qualité de nouveau président de la Société pour une durée indéterminée :

- **Royale Advisory Limited**, Private Limited Company de droit anglais dont le siège social est situé Tower Bridge House, St Katharines Way, E1W 1DD Londres (Angleterre) et dont le numéro unique d'identification est 09805266, représentée par son représentant permanent Monsieur Tarek S. Hosni, né le 5 décembre 1957 à Al Manial Le Caire (Egypte), de nationalité française et demeurant 10, avenue de l'Opéra, 75008 Paris (France),

étant précisé que cette nomination prendra effet à l'issue des présentes.

Royale Advisory Limited a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait les fonctions de président de la Société qui lui seraient confiées et qu'elle n'est frappée par aucune mesure, ni disposition susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

(...)

Cette résolution est adoptée par l'Assemblée, à l'unanimité des associés.

TROISIEME RESOLUTION

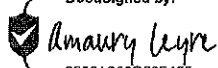
Pouvoirs pour les formalités légales

L'Assemblée confère tous pouvoirs à tout porteur d'un original, d'une copie ou d'extraits du procès-verbal de la présente réunion, en vue d'accomplir toutes formalités de dépôts, de publicité ou toute autre formalité requise en application de la législation ou de la réglementation applicable.

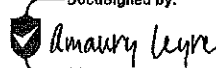
Cette résolution est adoptée par l'Assemblée, à l'unanimité des associés.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée.

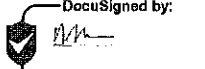
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal par le Président de Séance.

DocuSigned by:

35601C83D52F455...

Le Président de Séance
Monsieur Amaury Leyre

DocuSigned by:

35601C83D52F455...

Le Scrutateur
Lion/Seneca Lux 2
Par: Directeur A et/ou Directeur B

DocuSigned by:

5152AFFA81E84E4...

Holding AA&Fils
Par: Monsieur Alain Affielou